

Rentrée 2020 à FACE : Questions/réponses

Le Conseil d'établissement de FACE répond aux questions des parents sur les changements de la grille horaire et les ajustements liés à la Covid-19.

Vous pouvez cliquer sur les titres de la table suivante, ou bien lire au fil du texte.

Les ajustements liés à la pandémie	2
La modification de la grille horaire a-t-elle été faite pour permettre les ajustements sanitaires liés à la Covid ?	2
Quels sont les impacts des contraintes sanitaires liées à la pandémie ?	2
Et les cours de musique dans tout ça ?	3
Les modifications à la grille horaire de FACE	4
Pourquoi la grille horaire a-t-elle changé ?	4
Pourquoi des périodes de 60 minutes ?	5
Pourquoi un cycle de 9 jours plutôt que 5, ou 10 ?	5
Pourquoi l'heure de fin n'est pas la même tous les jours au primaire ?	6
Pourquoi le secondaire commence-t-il encore plus tôt qu'avant ?	6
Pourquoi le préscolaire commence-t-il plus tard que tous les autres niveaux ?	7
Il n'y a plus aucune période Famille ?	7
Comment gérer ces horaires changeants avec plusieurs enfants qui ne commencent ni ne terminent à la même heure ?	8
Pourquoi le primaire n'a-t-il pas de 2e récréation en après-midi ?	8
Serait-il possible de supprimer les battements inter-classes ?	8
Le CÉ a-t-il été consulté sur ces changements ?	9

Les ajustements liés à la pandémie

La modification de la grille horaire a-t-elle été faite pour permettre les ajustements sanitaires liés à la Covid ?

Non. Il n'y a aucun lien entre l'implantation d'une nouvelle grille horaire à FACE, d'une part, et les ajustements physiques et organisationnels liés aux contraintes sanitaires, d'autre part. Covid ou pas, la grille horaire aurait changé en septembre 2020 !

Par contre, la pandémie a un impact non négligeable sur l'organisation scolaire, et précipite l'introduction d'un modèle pédagogique différent pour une grande partie du primaire CSDM.

Comment se traduisent les contraintes sanitaires liées à la pandémie ?

Le MEES vise une rentrée en présentiel pour tous, dans les grandes lignes, avec le respect de contraintes de distanciation et de circulation nommées par la DSP.

L'équipe école travaille donc autour de ces contraintes pour préparer une rentrée un peu spéciale à FACE :

- les enseignants/éducatrices se déplacent et non les élèves
- groupes fermés : *a priori*, aucun "mélange" d'élèves de plusieurs groupes, ceux-ci seront donc constitués en fonction des choix de cours au secondaire (anglais, maths/sciences)
- "bulles" de 5-6 élèves : des bulles issues d'une classe pourront se joindre à des bulles issues d'autre classes en continuant de respecter les règles de distanciation -- notamment afin de suivre les cours de musique instrumentale
- pas de cafétéria
- pas de bibliothèque
- sens uniques dans les couloirs
- rythme accru de nettoyage et désinfection de matériel (poignées de portes, rampes d'escalier, matériel de sport, etc.)
- pas de prêt de matériel entre élèves, ou entre enseignant-e-s et élèves

Par ailleurs, il faut préparer l'éventualité d'un deuxième confinement, avec enseignement à distance :

1. Actuellement, tout est en révision sur la plateforme Teams, afin d'offrir un espace qui ait du sens pour tous, et qui soit d'ores et déjà bien organisé (par ex. : plus de noms de groupes "129-5643905"...).
NB : Les informations issues de vos expériences avec Teams ont été colligées, anonymisées, et transmises à la direction, sur sa demande, afin de bien orienter les actions à prendre et le soutien à apporter aux enseignants.
2. Parallèlement, les enseignants ont dû revoir entièrement le choix du matériel didactique, car tout doit être disponible et utilisable en ligne !
3. À chaque niveau, les enseignants se sont mis d'accord pour un syllabus commun par matière. Pourquoi ? Parce qu'ainsi, en cas d'absence d'un enseignant, un remplacement peut être organisé rapidement. Au printemps 2020, non seulement la

structure en ligne empêchait les remplacements, mais en plus chaque groupe, au primaire en particulier, travaillait selon le plan de cours décidé par son enseignante. Le manuel choisi et la progression des apprentissages en français pour la classe de 3f3, par exemple, n'était donc pas parallèle à celle du 3f2 ou du 3f1 dans cette matière... et le remplacement au pied levé, en ligne, impossible.

4. Au printemps 2020, l'offre de services au primaire n'a pas été à la hauteur des attentes et des besoins. La raison en est que les enseignants ont continué à offrir leurs cours (maths+français) comme si c'était du présentiel, à chacun de leurs deux, trois ou quatre groupes. Et les reprises. Pour eux, la charge de travail était énorme, alors que pour nos enfants, l'école était quasiment devenue un passe-temps ! Afin de pouvoir offrir un enseignement à distance complet aux élèves du primaire, en cas de re-confinement, il fallait donc passer à un modèle qui ressemble au titulariat, c'est-à-dire comme dans les autres écoles primaires : 1 enseignant pour toutes les matières académiques.

ATTENTION ! Les Beaux-Arts, l'anglais et le sport continueront d'être enseignés par des spécialistes. Mais au lieu d'avoir 1 prof de maths et/ou sciences, 1 prof de français et/ou ECR, 1 prof d'histoire-géo et/ou ECR... les élèves auront le même enseignant pour toutes ces matières, soit les deux tiers de leur horaire.

Il faut garder à l'esprit que la réflexion autour du modèle pédagogique de FACE au primaire est en cours depuis plusieurs années, et que des formes de titulariat étaient déjà évoquées par plusieurs. De nombreux parents ont déjà fait part à l'école de la difficulté qu'ils ont à savoir qui contacter s'ils ont des questions non reliées à une matière précise. Parmi nos plus jeunes élèves, il peut être difficile de s'y retrouver entre toutes les exigences différentes d'une multitude de profs. On sait que l'attachement est une donnée importante au primaire, et qu'il est extrêmement difficile à réaliser lorsque l'adulte de référence change à chaque période ou presque... Les arguments sont nombreux. Et maintenant, si on devait retourner à l'école en ligne, ce modèle permettra un meilleur suivi des enfants.

NB : les groupes de 6e année et 1 groupe de 4e année garderont le modèle actuel, car nous n'avons que 15 enseignants pour 19 groupes. Puisque la tâche de chaque titulaire est réduite d'un tiers pour le programme Beaux-Arts, cela libère des heures pour chacun. On pallie à ce manque de postes en maintenant un modèle "secondaire" pour 4 classes CSDM.

Et les cours de musique dans tout ça ?

A priori, les "bulles" décrites plus haut *devraient* permettre la tenue des cours de musique instrumentale. Mais beaucoup de choses restent à paramétrer. Rappelez-vous qu'il existe des études sur la propagation des aérosols par les instruments à vent. L'école devra-t-elle investir dans des plexiglas séparant les élèves ? Dans quels locaux les groupes pourront-ils répéter de façon sécuritaire ? Comment les organiser ? Comment gérer la circulation vers/depuis ces locaux ?

4e année : c'est l'année du choix des instruments. Jusqu'ici, de septembre à février les élèves de 4e étaient en "période exploratoire", et en février ils étaient affectés à une classe

d'instrument pour le reste de l'année. En 2020-2021, compte tenu des contraintes sanitaires, la période exploratoire durera toute l'année de 4e : l'essai de chaque instrument durera plus longtemps, et il y aura une période "tampon" de 2 semaines entre chaque rotation, afin de désinfecter les instruments.

Quant à la tenue des cours de chorale, il est prévu actuellement que les jeunes du primaire fassent le cours avec leur foyer d'appartenance, mais les réflexions se poursuivent pour le secondaire.

Il faut s'attendre à ce que 2020/2021 soit malheureusement une année sans concerts.

**

Les modifications à la grille horaire de FACE

Pourquoi la grille horaire a-t-elle changé ?

L'organisation scolaire de l'école FACE relève d'une complexité difficilement imaginable. Dans un nombre fixe de locaux se côtoient 56 groupes d'élèves ayant chacun leurs exigences et contraintes propres : préscolaire, primaire et secondaire de deux commissions scolaires. Des différences existent même entre les deux volets linguistiques (ex. : programme dit "bilingue" au volet EMSB). Ces groupes doivent partager les plateaux sportifs, les espaces communs, les ressources matérielles et de personnel (enseignant et de soutien) sans goulot d'étranglement. Cela implique une gymnastique annuelle pour que chaque groupe, à chaque niveau, reçoive ce que le régime pédagogique exige, en tenant compte des ajustements nécessaires liés au programme Beaux-Arts de notre école.

Depuis plusieurs années, suite à des modifications au régime pédagogique pour tous les élèves du Québec, on avait procédé à des accommodements "à la pièce" dans la **grille matières**¹ de FACE. Petits ajustements de minutes d'enseignement ici (*éducation physique au primaire, Sciences et Technologies de l'Environnement (STE) en secondaire 4-5*), déplacement de contenus de cours là (*ECR à certains niveaux du secondaire*)... qui faisaient en sorte que l'école ne se conformait plus aux minima et contraintes légales. Un simple exemple : en secondaire 4-5, il manquait 75% (!) des minutes exigées pour le cours STE.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, les enseignants réclamaient du temps de concertation : un moment régulier qui leur permette de s'asseoir ensemble pour une classe / un niveau / une matière sur plusieurs niveaux / un ensemble de matières pour une classe / (etc.), et d'échanger sur leurs pratiques ou sur leurs élèves, de travailler à la cohérence

¹ **Grille matières** : nombre total d'heures que l'élève doit recevoir annuellement dans chaque matière. Se décompose en minutes ou heures / semaine pour l'organisation scolaire d'une école. Une certaine liberté est laissée aux milieux à programme particulier comme le nôtre, mais des seuils minimum ne doivent pas être dépassés.

dans la progression des contenus enseignés, ou encore de développer des projets transdisciplinaires qui font notre originalité et notre fierté.

Inévitablement, une révision de la grille matières allait entraîner une révision de la grille horaire². L'équipe-école a décidé de faire d'une pierre deux coups : se conformer aux exigences légales de la grille-matières, et créer une grille-horaire originale en conséquence, avec temps de concertation pour les enseignants.

Pourquoi des périodes de 60 minutes ?

Ce changement relève exclusivement des contraintes du cours d'éducation physique au primaire.

Le régime pédagogique autorise FACE, compte tenu de son programme particulier, à réduire de moitié les minutes totales prescrites par le régime pédagogique pour chaque matière. En éducation physique au primaire, le régime pédagogique prescrit 120 minutes de sport par semaine -- 50% équivaldrait donc à 60 minutes. Avec nos 50 minutes actuelles, nous n'atteignons pas le minimum requis depuis très longtemps.

D'autre part, comme une seule bâtisse accueille des élèves de tous les ordres d'enseignement, et que certains enseignants enseignent à tous les niveaux (primaire ET secondaire), il est *absolument nécessaire* d'avoir les mêmes cloches de début et de fin de cours pour tout le monde, pour ne pas se retrouver avec du mouvement en permanence dans les couloirs. Il fallait donc passer tout le monde à 60 minutes.

Plusieurs scénarios ont été envisagés pour maintenir des périodes de 50 minutes, mais tous se heurtaient soit au nombre de groupes, soit à la disponibilité des plateaux sportifs, soit à l'amplitude de la tâche des enseignants, soit au refus du Ministère. D'où le passage à 60 min.

Pourquoi un cycle de 9 jours plutôt que 5, ou 10 ?

En fait, du point de vue de la logistique parentale, il faut considérer que ce sont des cycles de 10 jours (2 semaines). Toutes les 2 semaines, on recommence le cycle, donc jour 1->5 la première semaine puis jour 6->9 la deuxième. En règle générale, le vendredi de la deuxième semaine ("jour 0") est là soit pour une journée pédagogique, soit pour rattraper un jour X qui aurait été "manqué" dans un cycle précédent.

Deux raisons à ce nouveau rythme :

- 1) En passant à des périodes de 60 minutes, le montant d'heures / semaine augmente.
Exemple : au primaire, on ne peut pas donner plus que 30 heures par semaine. Avec des périodes de 50 minutes, ce total est atteint en donnant 6 périodes par jour ; avec des périodes de 60 minutes, on réduit à 5 périodes par jour. MAIS... réduire le nombre de périodes implique qu'on n'atteint pas le total de minutes d'enseignement

² **Grille horaire** : mise en application, dans l'emploi du temps des élèves et des enseignants, des heures (minutes) prescrites par la grille-matières.

par matière chaque semaine. Il faut donc "étaier" ce nombre de minutes sur plus qu'une semaine... mais (un peu) moins que 2 semaines... Voilà la raison des 9 jours (qui en réalité, sont 8 jours et demi).

- 2) Passer sur 2 semaines (ou 9 jours) (*ou 8 1/2...*) permet de dégager un après-midi entier de concertation pour les enseignants, toutes les 2 semaines. En 2019-2020, cette demi-journée, c'étaient les "demi journées pédagogiques" en avant-midi qui ont donné bien des maux de têtes à plusieurs. Officiellement, elles disparaissent... mais dans les faits, oui, il y aura 1 jeudi après-midi de libre toutes les 2 semaines.

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	<0>

Les mardis seront toujours des journées 2 (semaine 1) ou 7 (semaine 2),
 les mercredis des journées 3 ou 8,
 les jeudis, des journées 4 ou 9...

Notez que la numérotation des journées sera indiquée à l'agenda des enfants : aucun risque de "se perdre" !

Pourquoi l'heure de fin n'est pas la même tous les jours au primaire ?

Comme décrit précédemment, passer à 60 minutes sur 9 jours a des impacts sur le nombre d'heures d'enseignement que les élèves reçoivent. Avec le modèle de 9 jours, dont le jour 9 est en fait une demi-journée, il manque 2h d'enseignement chaque semaine au primaire. Plusieurs solutions étaient possibles, mais afin de ne pas empiéter sur la demi-journée de concertation en jour 9, le choix a été arrêté sur l'ajout d'une P7 chaque lundi (jour 1 et 7).

Pourquoi le secondaire commence-t-il encore plus tôt qu'avant ?

La contrainte principale autour de laquelle l'école doit travailler c'est la règle de la convention collective des enseignants selon laquelle leur heure de lunch ne doit jamais débuter *après* 12h30. Autrement dit, il faut s'assurer que les heures de cours de matinée, y compris battements et récréation, finissent au plus tard à 12h30 : on part de là, et on "recule" vers le matin... ce qui donne une heure de début à 8h pour tous (sauf préscolaire).

Comme les cloches de début et fin de classe doivent être corrélées pour tout le monde, la seule possibilité de faire commencer le secondaire plus tard serait 9h05. Mais commencer plus tard signifie aussi finir plus tard. N'oublions pas que la vie étudiante est extrêmement riche à FACE, et que la plupart de ses activités se tiennent en fin de journée. Les tournois où nos sportifs se distinguent se déroulent très souvent en milieu d'après-midi, retarder journées impliquerait donc de manquer encore plus de cours pour ces élèves-là.

Notez que sur ce sujet, les débats sont toujours controversés au CÉ, où les avis sont partagés : certains souhaitent qu'on suive les recommandations du monde médical relatives

au rythme de vie des ados, d'autres estiment qu'il s'agit d'une partie des apprentissages de l'école que de se présenter à l'heure prescrite. Cette question ne fera jamais consensus.

Pourquoi le préscolaire commence-t-il plus tard que tous les autres niveaux ?

Nos tout-petits étaient jusqu'ici accueillis dans l'école 5 minutes avant tout le monde (à 8h plutôt que 8h05). Ils patientaient dans la cour en même temps que les élèves plus vieux mais la quittaient un peu plus tôt. Ce sera désormais l'inverse : ils entreront dans l'école 30 minutes plus tard, toujours par le service de garde, pour éviter de se retrouver dans la cohue des 1200 autres élèves qui pénètrent dans l'école.

Notez que :

- 1- ils seront accueillis et surveillés dans la cour -- vide -- dès 8h20 par leurs enseignantes ;
- 2- pour les enfants qui fréquentent le service de garde à temps plein (soit 2 blocs par jour ou plus), il sera possible de laisser l'enfant de maternelle au bloc du matin sans frais supplémentaire puisque le 9\$/jour inclut tous les blocs. Il faudra juste penser à l'y inscrire, pour que la technicienne puisse prévoir ses équipes d'éducatrices du matin.

Cela dit, il est vrai que 20 minutes, pour un parent dont les enfants ne fréquentent pas le service de garde, c'est long et malpratique... Nous avons souligné ce problème à la direction, et espérons qu'il sera possible de réajuster le tir pour 2021-2022.

Il n'y a plus aucune période Famille ?

C'est là un effet du titulariat.

Dans la version de l'horaire présentée au CÉ au mois de mai, la Famille (1er cycle du primaire seulement) se plaçait en fin de journée. La garder le matin impliquait de faire rentrer les élèves à 7h45. C'est tôt ! Et au primaire, beaucoup d'enfants ont un petit frère ou petite soeur au préscolaire, qui, eux, commencent à 8h30 (accueil dans la cour dès 8h20). Il a semblé à l'équipe-école que c'était une raison de plus pour ne pas "écarter" ces deux heures de début l'une de l'autre. La Famille en fin de journée présentait également un avantage : les élèves seraient mieux accompagnés dans la constitution de leur sac / gestion de ce qui reste dans le casier pour le lendemain...

Mais avec les ajustements liés à la Covid (quasi-titulariat) chaque classe du primaire se retrouve avec 1 enseignant pour les matières "académiques" et remplit, de facto, le rôle de chef de famille.

Globalement, c'est tout de même une bonne nouvelle pour les plus jeunes de nos élèves du primaire : ils auront affaire à moins d'enseignants dans leur journée, leurs parents sauront à qui s'adresser pour les questions d'ordre général, et ils seront mieux suivis qu'ils ne l'étaient jusqu'ici.

Comment gérer ces horaires changeants avec plusieurs enfants qui ne commencent ni ne terminent à la même heure ?

Comme l'heure de début des classes, l'heure de fin (qui en dépend essentiellement) n'est pas une question facile ni consensuelle.

Cela fait déjà plusieurs années que FACE vit avec trois heures de début de classe différentes (préscolaire / primaire 1-2 / primaire 3-4-5-6 et secondaire 1 à 5). À ce titre, on peut sans doute considérer le passage à seulement *deux* heures différentes comme un certain progrès...

Une très grande majorité d'enfants du primaire fréquente le service de garde de l'école. Le service de garde de FACE accueillera les élèves du primaire et du préscolaire, comme il le fait jusqu'ici, dès la fin de leurs cours, quelle que soit l'heure de fin. Il pourra également accueillir les élèves du préscolaire le matin.

C'est pour les familles dont les enfants ne le fréquentent pas que ce sera plus problématique, c'est vrai, essentiellement les lundis (jours 1 et 7). Le reste du temps il n'y a que 11 minutes d'écart entre la fin de classe au primaire et au préscolaire.

Pourquoi le primaire n'a-t-il pas de 2e récréation en après-midi ?

En 2019-2020, pour se conformer à l'exigence ministérielle d'une 2e récréation au primaire, dès le milieu de l'après-midi les cloches ne veulent plus dire grand chose. Car la cloche de fin de P5 sonne pour tous, mais la cloche de début de P6 n'est plus respectée au primaire puisque ces classes-là sont en "pause détente" prolongée. Ce que cela signifie au quotidien, c'est un chaos invivable dans les couloirs : les plus jeunes (1-2-3e année) sont envoyés dans la cour, mais les plus vieux (4-5-6e année) restent dans l'école et passent le temps dans les couloirs ou au bistro, à tous les étages, nuisant au calme nécessaire dans la bâtisse pour tenir les cours du secondaire. Les enseignants sont, par définition, en pause ou en surveillance eux aussi et ne peuvent garder les enfants dans leurs classes. La même gêne se reproduit par la suite, lorsque les cloches de fin de P6 et début de P7 sonnent, et que les élèves du secondaire se déplacent et font du bruit en plein milieu d'une période d'enseignement pour le primaire.

Bref, la 2e récréation est un casse-tête impossible à résoudre à FACE en raison de la cohabitation des deux ordres d'enseignement. La supprimer est un accommodement qui a été autorisé à l'école en tenant compte de notre date prochaine de déménagement du primaire. Pour la suite... il faudra y revenir.

Serait-il possible de supprimer les battements inter-classes ?

Malheureusement non, ces battements sont une exigence légale. Supprimer les battements, c'est perdre des minutes d'enseignement à chaque période en raison des déplacements d'un local à l'autre. Additionnées les unes aux autres, ces minutes représentent des dizaines d'heures chaque mois, des semaines entières chaque année. Or l'école a l'obligation légale

de donner les heures prescrites par le régime pédagogique, en tenant compte des ajustements liés au programme Beaux-Arts.

Le CÉ a-t-il été consulté sur ces changements ?

Le CÉ a été tenu régulièrement au courant des travaux de l'équipe école et de l'orientation que prendrait la grille horaire (60 minutes / 9 jours) tout au long de l'année. Ses membres ont régulièrement rappelé certaines contraintes ou difficultés à l'équipe au fil du temps.

Au final, ce nouveau modèle a été présenté au CÉ au mois de mai, ses membres ont pu poser amplement de questions et demander des clarifications, mais *ils n'ont pas à se prononcer* sur quelque chose qui relève de l'organisation scolaire.

Ce que le CE fait, c'est

- 1- énoncer les grandes orientations souhaitées pour la réalisation du projet éducatif de l'école, et par conséquent
- 2- s'assurer que la grille-matières respecte les exigences règlementaires et les ajustements consentis en raison du programme particulier. Ce qui est désormais le cas.

La grille-horaire est un résultat direct de la mise en application de la grille-matières.

Les modifications liées à la Covid sont de l'ordre de l'organisation scolaire.

Nous espérons avoir répondu à vos questions ! Si vous en avez d'autres, n'hésitez pas à les poser

- par email : ceecoleface@gmail.com
- dans le groupe Facebook des parents : <http://www.facebook.com/groups/parentsface>

Les membres parents du CÉ 2019-2020 :

Simon Laroche (président), Zhivka Angelova, Lydie Ducroux, Annie Savoie, Fabien Welp-Barr, George Forlini, Geneviève Dodin